

Département(s) de publication : 20A

AVIS DE CONCESSION
Annonce No 18-94901

Section I : Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) NOM ET ADRESSES

Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse, Résidence Rocade Padules Bâtiment A1 - Route d'Alata CS 95620700, 20700, Ajaccio Cedex 9, F, Téléphone : (+33) 4 95 32 33 12, Courriel : jean-pierre.giansily@smac-corse.fr, Fax : (+33) 4 95 32 76 99, Code NUTS : FRM01

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.achatspublicscorse.com>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatspublicscorse.com>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatspublicscorse.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique via : <http://www.achatspublicscorse.com>

au(x) point(s) de contact susmentionné(s)

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Ministère ou toute autre autorité nationale ou fédérale, y compris leurs subdivisions régionales ou locales

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre activité : service d'abattage

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Concession de service public pour l'exploitation par affermage de l'abattoir de Porto Vecchio

Numéro de référence : DSP/POVO/2018

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 77100000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : La présente consultation a pour objet la passation, pour une durée de 5 ans du contrat d'affermage du service public d'exploitation et de gestion de l'abattoir de Porto Vecchio. La procédure est de type ouverte. Sur la base de l'ensemble des éléments du dossier de candidature remis, les candidats seront sélectionnés, conformément aux dispositions de l'article 45 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 et de l'article L. 1411-5 CGCT, au regard de leurs garanties professionnelles et financières, de leur aptitude à assurer l'égalité des usagers devant le service public ainsi que la continuité de celui-ci et de leur respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail.(2) Les candidats admis à présenter une offre seront sélectionnés par la commission de délégation de service public, désignée suivant les dispositions de l'article L. 1411-5 du CGCT; Voir suite en VI Renseignements complémentaires

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 1750000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 77100000

Descripteur supplémentaire :

Code CPV principal : 15100000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRM01

Lieu principal d'exécution : Porto Vecchio, route de Porra, Abattoir de Porto Vecchio, 20137 Porto-Vecchio

II.2.4) Description des prestations : Le délégataire assurera l'exploitation courante de l'abattoir syndical qui comprend l'abattage des animaux et l'exécution de diverses prestations définies dans le projet de contrat, ainsi que l'entretien courant ou général de l'établissement, dans des conditions qui sont prévues dans la réglementation française ou européenne ou seront précisées dans le document de consultation. L'abattoir bénéficie d'une autorisation d'exploitation pour un tonnage inférieur à 5 tonnes /jour. Il réalise actuellement un tonnage annuel d'environ 215 tonnes. Il s'agit d'un abattoir multi-espèces à dominante ruminantes (bovin, ovin, caprin, porcins). Il est ouvert toute l'année.

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée de la concession

Durée en mois : 60

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Travaux agricoles

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis : Les candidats remettront un dossier comportant : Une lettre de candidature datée et signée par un représentant habilité à engager le candidat, indiquant l'identité du candidat et, en cas de groupement, de chacun des membres du groupement ; une note de présentation de la société et, en cas de groupement, de chacune des sociétés membres du groupement (statuts du candidat, composition de l'actionnariat, montant, composition et évolution du chiffre d'affaires, démarche qualité, certification ...) ; Un extrait de l'inscription au registre du commerce et des sociétés ou Kbis ou équivalent étranger datant de moins de 3 mois ; Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016. Sont annexés à cette déclaration sur l'honneur l'ensemble des documents justifiant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure des contrats de concession prévue aux articles 39, 40 et 42 de l'ordonnance du 29 janvier 2016 ; Un certificat justifiant que le candidat a souscrit les déclarations lui incombant en matière fiscale ou sociale, délivré par les autorités compétentes ; Une déclaration sur l'honneur attestant que l'ensemble des renseignements et documents relatifs à sa candidature sont exacts ; une attestation d'assurance de responsabilité civile.

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Concession éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : non

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres

17 septembre 2018 - 12:00

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :

français

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUVELLEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La convention est établie pour une durée de 5 ans à compter du 01/01/2019. Fin de la concession 31/12/2023. Elle peut faire l'objet d'une reconduction une fois pour une durée de un an. La présente consultation est soumise aux dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ainsi que par l'ordonnance no2016-65 du 29 janvier 2016 et le décret no2016-86 du 1er février 2016 relatifs aux contrats de concession. La prise d'effet du contrat est prévue au 1er janvier 2019. - cette procédure est une procédure dite ouverte : suite à la publication de l'avis de concession, les candidats sont invités à remettre leur candidature et leur offre. Une visite de l'abattoir est obligatoire. Cette visite aura lieu au plus tard 15 jours avant la date limite de remise des candidatures et des offres, soit au plus tard le 2 septembre 2018. Les conditions de remise des candidatures et des offres sont précisées dans le règlement de consultation accessible sur le site internet <http://www.achatspublicscorse.com>

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Bastia, Villa Montépiano, 20407, Bastia Cedex, F

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS

Eléments de facturation :

Votre référence de commande au BOAMP : DSP/POVO/2018

Libellé de la facture : Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse Résidence Rocade Padules Bâtiment A1 - Route d'Alata BP 11956, F-20700 Ajaccio Cedex 9.

Siret : 25201008700010

Classe de profil : Autres organismes publics

Indexation de l'annonce :

Date jusqu'à laquelle cette annonce doit être disponible sur le site de consultation <http://www.boamp.fr>

: 17 septembre 2018

Objet de l'avis : concession de service public pour l'exploitation par affermage de l'abattoir de porto-vecchio

Nom de l'organisme : Syndicat Mixte de l'Abattage en Corse

Critères sociaux ou environnementaux : Aucun